

**ASSOCIATION
MAWJOU DIN POUR L'EGALITE**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**ETATS FINANCIERS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2022**

Août 2023

Rapport Général

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats Financiers - Exercice Clos le 31 décembre 2022

Tunis, le 15 Août 2023

*Mesdames et Messieurs les membres de
l'association
« MAWJOUNDIN POUR L'EGALITE »*

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'association « **MAWJOUNDIN POUR L'EGALITE** » joints au présent rapport et comprenant l'état de la situation financière au 31 Décembre 2022, l'état des produits et des charges, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir une situation financière nette de 343 401 Dinars et un résultat de l'exercice de 20 384 Dinars.

À notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association « MAWJOUNDIN POUR L'EGALITE » au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.



Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur le point suivant :

- Nous n'avons pas reçu les justificatifs de publication concernant la source, la valeur et l'objet des donations d'origine étrangère dans l'un des médias écrits et sur le site électronique de l'association, dans un délai d'un mois à compter de la date de la décision de leur sollicitation ou de leur réception comme le prévoit l'article 41 du décret n°2011-88 du 24 septembre 2011 portant organisation des associations.

Aussi nous n'avons pas reçu les justificatifs d'information du secrétaire général du gouvernement par lettre recommandée avec accusé de réception dans le même délai.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au bureau exécutif de l'association « **MAWJOU DIN POUR L'EGALITE** ».

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de l'association dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.



Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités du bureau exécutif pour l'arrêté des états financiers

Le bureau exécutif de l'association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au bureau exécutif qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le bureau exécutif a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au bureau exécutif de surveiller le processus d'information financière de l'association.



6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;



- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée.
- Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.



Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association « **MAWJOU DIN POUR L'EGALITE** ». A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au bureau exécutif.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes de contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion en égard aux états financiers.

Le Commissaire aux Comptes
ARBIA RIAHI



***Etats financiers arrêtés au
31 Décembre 2022***

Etat de la situation financière
de l'exercice clos le 31/12/2022
(Chiffres exprimés en dinars)

ACTIFS	NOTE	31/12/2022	31/12/2021
<u>ACTIFS</u>			
AC1: Liquidités et équivalents de liquidités	4.1.1	283 657	294 021
AC2: Placements et autres actifs financiers			
AC3: Autres actifs courants			
AC4: Créances et comptes rattachés	4.1.2	37 870	0
AC5: Stocks de fournitures et autres approvisionnements			
AC6: Autres actifs non courants			
AC7: Immobilisations financières			
AC8: Immobilisation Corporelles		19 990	0
Moins : Amortissements		-1 759	0
	4.1.3	<u>18 232</u>	0
AC9: Immobilisations Incorporelles		4 367	0
Moins : Amortissements		-724	0
	4.1.4	<u>3 643</u>	0
Total Actifs		343 401	294 021
PASSIFS ET PASSIFS NETS			
<u>PASSIFS</u>			
PA1: Concours bancaires et autres passifs financiers	4.1.5	0	2 329
PA2: Autres passifs courants	4.1.6	31 325	0
PA3: Fournisseurs et comptes rattachés			
PA4: Provisions			
PA5: Apports reportés			
PA6: Autres passifs non courants			
PA7: Emprunts			
Total Passifs		31 325	2 329
<u>ACTIFS NETS</u>			
AN1: Dotations			
AN2: Apports affectés à des immobilisations			
AN3: Subventions d'investissement			
AN4: Autres actifs nets			
AN5: Réserves			
AN6: Excédent ou Déficit reportés	4.1.7	291 692	27 603
AN7: Excédents ou déficit de l'exercice	4.1.8	20 384	264 089
Total ACTIFS NETS		312 076	291 692
Total PASSIFS ET ACTIFS NETS			
		343 401	294 021

Etat des Produits et des charges			
de l'exercice clos le 31/12/2022			
(Chiffres exprimés en dinars)			
	NOTE	2022	2021
<u>PRODUITS</u>			
PR1: Cotisation des adhérents	4.2.1	0	40
PR2: Revenus des activités et manifestations	4.2.2	0	37 847
PR3: Subventions de fonctionnement	4.2.3	1 078 424	1 161 816
PR4: Apports non monétaires			
PR5: Autres apports	4.2.4	2 898	
PR6: Produits des placements			
PR7: QP des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice			
PR8: Autres gains	4.2.5	7 796	
Total des produits		1 089 117	1 199 704
<u>CHARGES</u>			
CH1: Achats consommés de fournitures et approvisionnements	4.2.6	155 480	
CH2: Charges de personnel	4.2.7	297 147	
CH3: Dotations aux amortissements et aux provisions		2 483	
CH4: Autres charges courantes	4.2.8	609 346	930 902
CH5: Charges financières nettes	4.2.9	4 265	4 713
CH6: Autres pertes		12	0
Total des CHARGES		1 068 733	935 615
Excédent des produits sur les charges de l'exercice		20 384	264 089

Etat de flux de trésorerie
(Chiffres exprimés en dinars)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
<u>Flux de trésorerie liés aux activités courantes</u>			
F1- Encaissement des cotisations des adhérents		0	40
F2- Encaissement des revenus des activités et manifestations		0	37 847
F3- Encaissement des subventions de fonctionnement		1 078 424	1 161 816
F4- Encaissement d'autres revenus et apports		11 433	0
F5- Décaissement des sommes versées aux fournisseurs			
F6- Décaissement des rémunérations versées au personnel		-297 147	0
F7- Autres décaissements des activités courantes		-776 388	-935 615
Flux de trésorerie provenant des activités courantes		16 322	264 089
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
F8- Décaissement sur acquisition des immobilisations corp & incorp		-24 357	
F9- Encaissement sur cession des immobilisations incorp & corp			
F10- Décaissement sur acquisition des immobilisations financières			
F11- Encaissement sur cession des immobilisations financières			
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-24 357	0
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
F12- Encaissement des dotations			
F13- Encaissement des subventions			
F14- Encaissement des apports affectés à des immobilisations			
F15- Encaissement provenant des emprunts			
F16- Décaissement suite aux remboursements des emprunts			
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		0	0
Variation de trésorerie		-8 035	264 089
Trésorerie au début de l'exercice		291 692	27 603
Trésorerie à la clôture de l'exercice		283 657	291 692

***Notes aux états financiers arrêtés
au 31 Décembre 2022***

NOTE N°1 : Présentation de l'association « MAWJOUNDIN POUR L'EGALITE »

L'association « MAWJOUNDIN POUR L'EGALITE » a été créée le 16 décembre 2014 de type général avec un but non lucratif qui consiste à œuvrer pour atteindre et instaurer l'égalité des sexes et contribuer à la défense des droits physiques et du genre social.

Son objet consiste encore à promouvoir une culture sexuelle face aux maladies sexuellement transmissibles et combattre toutes les formes de violence, de discrimination et d'agression sexuelle.

La constitution de l'association « MAWJOUNDIN POUR L'EGALITE » a été publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne n°14 du 21 janvier 2015.

L'association « MAWJOUNDIN POUR L'EGALITE » est régie par le décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations ainsi que par ses statuts et son règlement intérieur.

Elle est dirigée par un comité de direction composé des membres suivants, selon le procès-verbal de la réunion du 05 mars 2020 enregistré à la recette des finances Av. « elmahatta » quittance n° M01414761, sous le numéro 20701481.

Président : Mr. ACHREF HAJBI

Secrétaire général : Mme. KHAOULA BOUAZIZ

Trésorière : Mr. BEJAOUI HAMMADI

NOTE 2- RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de l'association « MAWJOUNDIN POUR L'EGALITE », arrêtés au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément aux méthodes comptables prévues par les normes comptables tunisiennes et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement) ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

Ces états financiers tiennent compte des dispositions de l'Arrêté du ministre des finances en date du 13 Février 2018 portant approbation de la norme comptable N°45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans buts lucratifs.

Les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisiens (DT).

En matière d'information, des détails des comptes et des informations complémentaires sont présentés dans les notes aux états financiers.

NOTE 3- LES BASES DE MESURE ET METHODES COMPTABLES PERTINENTES

Les éléments inscrits en comptabilité seront évalués par référence à la convention comptable du coût historique.

3-1- Les subventions d'investissement :

Elles sont constituées par les subventions reçues en numéraires par les bailleurs de fonds. Celles-ci sont évaluées à la valeur vénale des actifs sur la base des factures correspondantes.

Les subventions d'investissement relatives à des actifs amortissables, sont prises en compte dans les résultats pendant les exercices où sont constatées les charges d'amortissement liées à ces actifs, et ce proportionnellement à ces charges d'amortissement.

3-2- Les subventions d'exploitation :

Les subventions d'exploitation reçues des bailleurs de fonds sont destinées à couvrir les charges d'exploitation. Elles sont comptabilisées en « produits » au cours de l'exercice qui enregistre ces charges.

A la fin de l'année, considérant l'hypothèse que l'excédent non utilisé de la subvention afférente à une année devra être imputé sur le budget de ou des année (s) suivante (s) (il n'est donc ni restituable, ni acquis définitivement au titre de l'année de référence), et conformément à la convention de rattachement des charges aux produits, la partie non utilisée d'une subvention afférente à une année considérée est reportée à l'exercice suivant. A cet effet, la partie non utilisée est déduite des produits de cette année et est comptabilisée dans un compte de passif « subventions d'exploitation non consommées ».

3-3- Valeurs Immobilisées :

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par l'Association « MAWJOUNDIN POUR L'EGALITE » seront enregistrées à leur valeur d'acquisition en toute taxe comprise. Elles sont amorties d'une manière linéaire en tenant compte du prorata-temporis selon les taux suivants :

Catégories d'immobilisations	Tx.d'amort
Site Web	33%
Logiciels	33%
Installations Générales, Agencements & Aménagements Divers	10%
Equipements de bureau	20%
Equipements Audio visuels	20%
Matériels informatiques	33%

NOTE 4– Notes sur l'Etat de la situation financière, l'Etat des Produits et des charges et l'Etat des flux de trésorerie

4.1- Notes sur l'état de la situation financière

4.1.1 - Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31/12/2022 à 283 657 dinars contre un solde de 294 021 à DT au 31/12/2021, soit une diminution de 10 364 DT.

Les liquidités et équivalents de liquidités se détaillent au 31/12/2022 comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Banque UIB	282 522	290 503	-7 981
Caisse	834	1 588	-754
D17	301	1 930	-1 629
Total en dinars	283 657	294 021	-10 364

4.1.2 – Créances et comptes rattachés

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Fournisseurs	2 208	0	2 208
Personnel, rémunérations dues	-0,198	0	0
TVA déductible	324	0	324
TVA DEDUCTIBLE 7%	3 109	0	3 109
TVA DEDUCTIBLE 13%	8 378	0	8 378
TVA DEDUCTIBLE 19%	16 202	0	16 202
CHQ EN CIRCULATION	3 607	0	3 607
Charges constatées d'avance	4 043	0	4 043
Total en dinars	37 870	0	37 870

4.1.3 – Immobilisations corporelles

Le solde des immobilisations corporelles se détaille comme suit :

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
223000	Installations techniques, matériels et outillages industriels	11 768	0	11 768
228000	Matériel informatique	8 223	0	8 223
2823000	AMORT.INST.TECHNIQUE	-1 006	0	-1 006
2828000	AMORT.MATERIEL.INFORMATIQUE	-753	0	-753
	Total en dinars	18 232	0	18 232

4.1.4 – Immobilisations incorporelles

Le solde des immobilisations incorporelles se détaille comme suit :

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
213000	Logiciels	4 367	0	4 367
2813000	AMORT.IMMO.INCORP	-724	0	-724
Total en dinars		3 643	0	3 643

4.1.5 – Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de ce poste est nul au 31/12/2022.

4.1.6 – Autres passifs financiers

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
432000	Etat, I&T R/S	4 686,744	0,000	4 686,744
4320004	R/S 1%	10,861	0,000	10,861
4320011	R/S 15%	2 797,062	0,000	2 797,062
432003	R/S 3%	0,003	0,000	0,003
432010	R/S 10%	0,000	0,000	0,000
432100	CSS	217,330	0,000	217,330
437100	FOPROLOS A PAYER	232,374	0,000	232,374
45311000	CNSS	19 380,201	0,000	19 380,201
4586000	Charges à payer	4 300,000	0,000	4 300,000
Total en dinars		31 624,575	0,000	31 624,575

4.1.7- Excédents ou Déficits reportés

Ce poste comprend les excédents ou déficits des exercices antérieurs. Il se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Excédent ou Déficits reportés	291 692	27 603	264 089
Total en dinars	291 692	27 603	264 089

4.1.8 – Excédent ou Déficit de l'exercice

Ce poste exprime la performance de l'association « MAWJOUNDIN POUR L'EGALITE » pour l'exercice 2022. Il correspond en fait à la différence entre les comptes de produits et les comptes de charges de l'exercice 2022.

Le poste AN7 « Excédent ou Déficit de l'exercice » se présente d'une manière comparative comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Excédents ou déficit de l'exercice	20 384	264 089	-243 705
Total en dinars	20 384	264 089	-243 705

4.2- Notes sur l'état des produits et des charges

4.2.1- Cotisations des adhérents

Les cotisations des adhérents affichent un solde nul au 31/12/2022 contre un solde de 40 DT en 2021, soit une baisse de 40 DT.

4.2.2 - Revenus des activités et manifestations

Les revenus des activités de manifestations se détaillent d'une manière comparative comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Donations et ventes de produits	0	150	-150
Donations lors des événements	0	16 300	-16 300
Donations des activités	0	21 397	-21 397
Total en dinars	0	37 847	-37 847

4.2.3 - Subventions de fonctionnement

Les subventions de fonctionnement s'élèvent à 1 078 424 DT en 2022 contre 1 161 816 DT en 2021, soit une diminution de 83 392 DT. Ce montant se détaille comme suit :

	2022	2021	Variation
Financement AFE (Caisse d'urgence)	0	8 961	-8 961
Financement Sigrid	116 184	113 301	2 883
Article 19	0	4 664	-4 664
Financement Outright - COVID	0	0	0
Financement Hirschfeld-Eddy-Stiftung (Queer Film Festival)	0	0	0
Financement Hirschfeld-Eddy-Stiftung (Queer Play Project)	29 385	48 852	-19 467
Financement Hirschfeld-Eddy-Stiftung (Queer Refugee Project)	10 262	92 496	-82 234
Financement Hirschfeld-Eddy-Stiftung (MQFF 3)	0	19 816	-19 816
Financement LGBT Danmark	212 181	173 698	38 483
Financement LGBT Danmark - Fond de solidarité	0	5 557	-5 557
Financement NDI	0	14 144	-14 144
Financement Global Human Right	82 075	110 163	-28 088
Financement Global Human Right - Coalition	0	110 375	-110 375
Financement HIVOS ADVOCACY	0	106 326	-106 326
Financement HIVOS - Remboursement	74 331	8 016	66 315
Financement RFSL	0	0	0
Financement COGITO	0	0	0
Financement Freedom House (Dignity)	0	0	0
Financement AFE (Data Collection)	0	0	0
Financement AFE -IWPR	10 845	15 528	-4 683
Financement Access Now	1 518	66 850	-65 332
Financement COC	62 256	66 064	-3 808
Financement OXFAM	280 017	117 125	162 892
Financement Alliance Franco	0	2 563	-2 563
Financement ADD	0	14 690	-14 690
Financement IADH	4 975	5 000	-25
Financement IFT	0	17 000	-17 000
Financement CEFA	1 200	1 200	0
Financement Mophradat	10 109	39 429	-29 320
Financement KLF	15 000	0	15 000
Financement l'art rue	8 000	0	8 000
Financement CVT	41 965	0	41 965
Remboursement divers	7 340	0	7 340
Financement Urgent Action Fund	9 600	0	9 600
Financement ASTRAEA	46 392	0	46 392
Financement HIVOS	23 567	0	23 567
Financement Fond Mondial pour les femmes	31 220	0	31 220
Total en dinars	1 078 424	1 161 816	-83 392

4.2.4- Autres apports

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 2 898 dinars et il correspond au montant des dons reçus au cours de l'année 2022.

4.2.5- Autres gains

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 7 796 dinars et il correspond au montant des ventes de tickets pour 5 572 dinars et au montant du remboursement du montant de la caution sur loyer pour 2 224 dinars.

4.2.6- Achats consommés de fournitures et approvisionnements

Le poste autres charges courantes se présente comme suit :

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
6021	Matières consommables	3 120	0	3 120
602100	Produits de nettoyage	937	0	937
6022	Fournitures consommables	8 039	0	8 039
602200	Achats divers	8 932	0	8 932
602400	Achats costumes matériel QP	6 616	0	6 616
602500	Assistance artistique acteurs QP	86 015	0	86 015
604000	Formation	9 220	0	9 220
605000	Subvention accordée	32 600	0	32 600
Total en dinars		155 480	0	155 480

4.2.7- Charges de personnel

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
6400000	Salaires	246 583,646	0,000	246 583,646
6400001	Rémunération stagiaires	2 300,000	0,000	2 300,000
6403000	Gratifications	6 000,000	0,000	6 000,000
6470000	Cotisation de sécurité sociale sur salaire	40 858,913	0,000	40 858,913
649000	Accident de travail	1 404,534	0,000	1 404,534
Total en dinars		297 147,093	0,000	297 147,093

4.2.8- Autres charges courantes

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Honoraires chargé documentation, translation, assistance chef projet, ...	137 382,601	0,000	137 382,601
Rémunération d'intermédiaires	127 289,122	0,000	127 289,122
Aides : médicale, logement, légale et d'urgence	115 365,585	0,000	115 365,585
Location	54 394,039	0,000	54 394,039
Hébergement et réceptions	47 107,010	0,000	47 107,010
Voyages et déplacement	38 861,616	0,000	38 861,616
Transport et restauration	25 237,592	0,000	25 237,592
Assurance	20 794,904	0,000	20 794,904
Recharge téléphonique & communication	14 480,594	0,000	14 480,594

Sécurité	12 490,000	0,000	12 490,000
Nettoyage local	4 810,000	0,000	4 810,000
Entretien et réparation	3 151,728	0,000	3 151,728
FOPROLOS	2 465,833	0,000	2 465,833
Sous-traitance générale	1 820,600	0,000	1 820,600
Etudes, recherches et divers services extérieurs	955,000	0,000	955,000
STEG	876,414	0,000	876,414
Autres droits	743,368	0,000	743,368
TELECOM	411,992	0,000	411,992
SONEDE	398,000	0,000	398,000
Impôts et taxes divers	209,000	0,000	209,000
Droits d'enregistrement et de timbres	101,200	0,000	101,200
Total en dinars	609 346,198	0,000	609 346,198

4.2.5 – Charges financières nettes

Le solde de ce poste correspond au montant des agios bancaires. Il passe de 4 713 DT au 31/12/2021 à 4 265 DT au 31/12/2022, soit une baisse de 448 DT.

4.3- Notes sur l'état des flux de trésorerie

L'état de flux de trésorerie au titre de l'exercice 2022 montre ce qui suit :

Désignation	2022	2021	Variation
La trésorerie au début de l'exercice s'élève à :	291 692	27 603	264 089
La trésorerie affectée aux activités d'exploitation s'élève à :	16 322	264 089	-247 767
La trésorerie provenant des activités d'investissement s'élève à :	-24 357	0	-24 357
La trésorerie provenant des activités de financement s'élève à :	0	0	0
La trésorerie est positive. Elle s'élève à :	283 657	291 692	-8 035